

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article6780>

Au journal officiel du 22 février 2017

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 22 février 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Grippe aviaire : zones géographiques soumises à l'abattage préventif / Crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation / Etablissement public chargé de la formation professionnelle des adultes / Modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature

Agriculture

- Décret n° 2017-205 du 21 février 2017 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté [NOR : PRMX1705610D](#)
- Arrêté du 21 février 2017 modifiant l'arrêté du 4 janvier 2017 définissant les zones géographiques dans lesquelles un abattage préventif est ordonné en application de l'arrêté du 4 janvier 2017 relatif aux mesures complémentaires techniques et financières pour la maîtrise de l'épizootie d'influenza aviaire due au virus H5N8 dans certains départements
[NOR : AGRG1705604A](#)

Consommation

- Loi n° 2017-203 du 21 février 2017 ratifiant les ordonnances n° 2016-301 du 14 mars 2016 relative à la partie législative du code de la consommation et n° 2016-351 du 25 mars 2016 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation et simplifiant le dispositif de mise en œuvre des obligations en matière de conformité et de sécurité des produits et services [NOR : ECFC1613746L](#)

Energie

- Arrêté du 8 février 2017 portant déclaration d'utilité publique d'un ouvrage de transport d'électricité [NOR : DEVR1704748A](#)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 8 février 2017, sont déclarés d'utilité publique, en vue de l'institution de servitudes, les travaux nécessaires à la création de la liaison électrique souterraine double circuit à 225 000 volts entre le futur poste de Grimaud et le pylône 13 de la ligne existante Saint-Tropez-Trans, d'une part, de la liaison électrique souterraine double circuit à 225 000 volts entre le poste de Trans et la portée 62-63 de la ligne existante à 225 000 volts Saint-Tropez-Trans, d'autre part, sur le territoire des communes de Grimaud et de Trans, dans le département du Var.

Le présent arrêté emporte mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Grimaud, conformément au dossier soumis à l'enquête publique. Il sera fait application des articles R. 153-20 et suivants du code de l'urbanisme pour l'exécution des mesures de publicité, d'information et de mise à jour.

Emploi et formation

– Loi n° 2017-204 du 21 février 2017 ratifiant l'ordonnance n° 2016-1519 du 10 novembre 2016 portant création au sein du service public de l'emploi de l'établissement public chargé de la formation professionnelle des adultes

[NOR : ETSD1632636L](#)

Fonction publique

– Arrêté du 17 février 2017 portant application à l'Agence de services et de paiement du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature

[L'intégralité du JORF n°0045 du 22 février 2017](#)

